



# DEMANDE GARDE DE MON ENFANT ET DIFFICULTES

Par **lulunet33**, le **07/09/2012** à **08:47**

Bjr,

J'entame une procédure afin de récupérer la garde principale de mon enfant (perdue il y a 2 ans). Mon ex-mari aliène l'enfant et nous sommes dans un conflit qui me détruit. Je peine à retrouver un emploi et vis de plus en plus dans la précarité. J'ai, à tort, tout accepté de mon ex-mari (et j'ai été lésée financièrement). Mais perdre mon enfant une seconde fois, ça, non, je vais me battre. Mon ex-mari s'est porté caution solidaire pour mon loyer. Je ne peux régler la prochaine échéance. Le JAF risque-t-il de m'en tenir rigueur dans ma demande de garde ? Mon ex-mari sera dans l'obligation de payer (il m'a menacé de dénoncer la caution si je m'en servais). Bien sûr, il ne le peut pas.

Par contre, il accepte volontiers de me dépanner (en se faisant passer pour un homme généreux) et pour ensuite mieux me le reprocher.

Merci pour vos conseils.